

QUESTIONS DIVERSES ET TOUR DE TABLE
(REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2010)

Monsieur le Maire donne connaissance d'une lettre de remerciements du sporting club des portes de l'Ain pour le prêt de la salle durant le stage d'été des jeunes joueurs de football.

Il donne connaissance d'une invitation de l'agence Orpi à se rendre aux journées portes ouvertes qui auront lieu les 17 et 18 septembre prochains sur le lieu du projet « le Bel André » comprenant 44 appartements (propriété Ferrand)

Monsieur Borrelly se félicite du succès du forum des associations au cours duquel 65 sportifs ont été récompensés (le plus âgé(Julien) du club de pétanque ayant plus de 80 ans) et a noté la visite du sénateur Jacques Bertou, du conseiller général Olivier Eyraud et des maires des communes voisines.

Il précise qu'il a demandé à la policière municipale de faire plus d'îlotage.

Il signale que les arrêts minutes tracés aux Millières sont très appréciés.

Il fait part des projets de la communauté de communes en matière de réfection de chemins : celui de l'Hôpital est concerné. M Borrelly suggère d'instaurer un sens unique sur ce chemin qui, d'une part est inscrit dans le schéma des chemins de randonnées pédestres et d'autre part, est situé dans un secteur riche en biodiversité, ajoutant que le passage en sens unique permettrait de matérialiser une piste cyclable et piétonne et ferait ralentir les véhicules qui ont tendance à rouler vite. Cette question soulève des divergences de points de vues c'est pourquoi M Borrelly demande à chacun d'y réfléchir.

Il rappelle que le champ où se sont installés les gens du voyage a été labouré après leur départ, et qu'une solution a été trouvée sur un terrain voisin pour assurer le stationnement des véhicules à l'occasion de la foirefouille du 19 septembre prochain.

Il rappelle que l'agenda-guide des associations a été distribué.

Il annonce que les recettes de la piscine de Villars ont été de 60 000 € cet été, les activités organisées ont été appréciées. La ronde des terroirs qui a été organisée à St André cette année a remporté un bon succès, l'office du tourisme remercie la municipalité, le comité de gestion du matériel et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Devant les échanges et questions relatives aux mesures à prendre et travaux à prévoir pour réduire la vitesse des véhicules sur certaines routes où se posent de tels problèmes, Monsieur Lhuillier suggère de solliciter des contrôles à la jumelle par les gendarmes : la mesure devrait s'avérer efficace.

Monsieur Frillici interroge sur le projet d'antenne SFR prévu sur la route de l'Hôpital : la commission d'urbanisme ayant donné son accord, il n'est pas prévu de soumettre à nouveau la question au conseil municipal.

Monsieur Juliat informe que les travaux de l'église ont repris et qu'un devis pour travaux supplémentaires a été établi pour la partie supérieure du clocher (non prévue au départ mais jugés nécessaires vu le rendu des travaux en cours) pour un montant de 4 758.66 € HT mais certains travaux d'art non indispensables ne seront pas exécutés (- 2061.61 € HT).

Il énumère les divers travaux faits aux écoles pendant les vacances, les sols et les peintures endommagés par suite de vandalisme n'ont pas pu se faire par manque de disponibilité de l'entreprise, ils sont reportés aux vacances de Toussaint ou de Noël.

Les travaux du centre technique municipal commenceront début octobre.

Monsieur Livenais expose qu'une consultation va être lancée pour la réalisation de travaux de voirie et une première tranche de travaux de mise en accessibilité de la voirie et des trottoirs.

Il informe qu'un devis a été accepté pour un montant HT de 14 466 € HT pour la réalisation d'un enduit bicouche dans l'impasse de la Forge et la remise en état du chemin du Bellieu.

Il annonce que des travaux ont lieu actuellement pour augmenter le débit du gaz naturel ; que la fibre optique sera installée dans la zone industrielle en 2011 et le reste du village sera couvert par la suite.

Il rend compte des échanges qui ont eu lieu avec la SDEI pour envisager des travaux tendant à améliorer les écoulements d'eaux sur la commune et enrayer les inondations aux Echanaux, aux Dombes et au Clunet.

Monsieur Lefever signale qu'un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments communaux au public va être entrepris comme demandé par la réglementation.

Séance levée à 22 h 30

La secrétaire,

J. TRIBOLET

Le Maire,

J P BARON